

PROJET DE DELIBERATION - CONSEIL COMMUNAL DU 25 NOVEMBRE 2019

SEANCE PUBLIQUE

N° *- CONSEIL COMMUNAL - Sections permanentes - Composition - Modifications.

LE CONSEIL,

Vu l'article L1122-34 § 1er du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation;

Vu ses délibérations des 3 et 17 décembre 2018, 28 janvier et 2 septembre 2019 relatives à la composition de ses Sections permanentes;

Vu ses délibérations du 30 septembre 2019 désignant Mme MAGIS Christine :

- en qualité de Conseillère communale effective temporaire en remplacement de M. STOFFELS Romain qui bénéficie d'un congé, à l'occasion d'un séjour académique à l'étranger, du 30 septembre 2019 au 31 janvier 2020;
- en qualité de membre des Sections de M. DEGEY et Mme BELLY, Echevins, en remplacement de M. STOFFELS, pour la durée de son absence;

Vu sa délibération du 30 septembre 2019 modifiant son Règlement d'ordre intérieur, notamment en vue de la mise en concordance des articles 48 et 49 relatifs à la clé à utiliser en vue de la fixation de la répartition des sièges au sein des Sections permanentes (Clé d'Hondt);

Vu le courrier du S.P.W. - D.G.O.5 - du 18 octobre 2019 approuvant la délibération précitée et préconisant de revoir la composition des Sections permanentes lors de la plus proche séance de la Première Assemblée afin de se conformer à la nouvelle méthode de désignation au sein des Sections;

Vu la décision du Collège communal du 5 novembre 2019;

Attendu que le dossier a été communiqué à la Section de Mme TARNION, Bourgmestre, en sa séance du 21 novembre 2019;

Par * voix contre * et * abstentions,

DECIDE :

Art. 1.- De modifier la composition de ses Sections permanentes (voir annexe).

Art. 2.- De transmettre la présente délibération au S.P.W. - D.G.O. 5 - pour exercice de la tutelle, aux membres du Conseil et aux Services communaux.

CONSEIL COMMUNAL - COMPOSITION DES SECTIONS PERMANENTES

arrêtée en séance du 3 décembre 2018

modifiée en séance des 17 décembre 2018, 28 janvier, 2 et 30 septembre, 25 novembre 2019

<p><u>Section de Mme TARNION, Bourgmestre</u> <u>(Administration générale - Police - Sécurité</u> <u>Cultes)</u></p> <p>Membres :</p> <p>3 P.S. 2 M.R. 1 N.V. 1 C.D.H. 1 ECOLO</p>	<p><u>Section de M. DEGEY, Echevin</u> <u>(Travaux)</u></p> <p>Membres :</p> <p>4 P.S. 1 M.R. 1 N.V. 1 C.D.H. 1 ECOLO</p>	<p><u>Section de M. CHEFNEUX, Echevin</u> <u>(Culture - Tourisme - Participation</u> <u>citoyenne - Transition environnementale)</u></p> <p>Membres :</p> <p>4 P.S. 2 M.R. 1 C.D.H. 1 ECOLO</p>
<p><u>Section de Mme LAMBERT, Echevine</u> <u>(Logement - Santé - Affaires sociales</u> <u>Egalité des Chances)</u></p> <p>Membres :</p> <p>3 P.S. 2 M.R. 1 N.V. 1 C.D.H. 1 ECOLO</p>	<p><u>Section de M. LOFFET, Echevin</u> <u>(Finances - Budget - Personnel - Etat civil)</u></p> <p>Membres :</p> <p>3 P.S. 2 M.R. 1 N.V. 1 C.D.H. 1 ECOLO</p>	<p><u>Section de M. BREUWER, Echevin</u> <u>(Urbanisme - Aménagement du Territoire</u> <u>S.A.R. - Patrimoine privé)</u></p> <p>Membres :</p> <p>4 P.S. 1 M.R. 1 N.V. 1 C.D.H. 1 ECOLO</p>
<p><u>Section de Mme BELLY, Echevine</u> <u>(Instruction publique - Ecoles de Devoirs</u> <u>Population - Jeunesse)</u></p> <p>Membres :</p> <p>3 P.S. 2 M.R. 1 N.V. 1 C.D.H. 1 ECOLO</p>	<p><u>Section de M. LUKOKI, Echevin</u> <u>Développement économique (Affaires</u> <u>économiques et Commerce)</u></p> <p>Membres :</p> <p>3 P.S. 2 M.R. 1 N.V. 1 C.D.H. 1 ECOLO</p>	